



## 1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

34-762-01 Szociális gondozó és ápoló

## 2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Travailleur social et soignant

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

## 3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

**Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:**

- respecter les règles déontologiques, représenter les valeurs professionnelles;
- mener une communication adéquate, un entretien non directif;
- écrire des textes de langage courant et des textes techniques;
- avoir une empathie, tolérance à l'égard de personnes vivant dans de différentes situations;
- avoir un comportement émotionnellement stable, équilibré;
- appliquer les connaissances générales dans des situations spéciales;
- utiliser les instruments et les pansements nécessaires aux premiers secours;
- comprendre des textes de langage courant ou techniques lus, écrits;
- utiliser des outils de l'info communication et l'ordinateur;
- collecter des informations;
- établir des contacts avec vocation et disponibilité;
- motiver les clients;
- avoir une position responsable et ouverte;
- reconnaître les situations d'urgence, les problèmes sociaux;
- faire un travail méthodique, précis;
- interpréter les tâches de manière pragmatique;
- utiliser les actifs de l'assistance sanitaire, les outils des soins et manipuler les instruments nécessaires;
- utiliser, entretenir et nettoyer des dispositifs médicaux, dispositifs de confort;
- utiliser des appareils ménagers et des ustensiles de technique de cuisine, utiliser et nettoyer des textiles.

## 4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

3513 travailleur social, personnel soignant diplômé d'État

### (\*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

## 5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p><b>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</b></p>	<p><b>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</b></p> <p>Ministre des Ressources Humaines</p>												
<p><b>Niveau du certificat (national ou international)</b></p> <p><b>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ):</b>            34 Qualification professionnelle du niveau de l'enseignement secondaire, basée sur soit l'achèvement du cycle de scolarité professionnelle, soit sur les compétences de saisie définies dans l'exigence professionnelle et d'examen et pouvant être typiquement obtenue dans le cadre d'une formation professionnelle formelle.</p> <p><b>Code ISCED2011:</b> 3</p> <p><b>Niveau du CNCP de la Hongrie:</b></p> <p><b>Niveau du CEC:</b></p>	<p><b>Echelle de notation/Exigences aux examens</b></p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien            4 bien            3 moyen            2 passable            1 insuffisant</p>												
<p><b>Mention de série du certificat: PT K</b></p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p><b>Date de délivrance du certificat: 2023.10.02</b></p>	<p><b>Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">Épreuve écrite centrale</td> <td style="width: 50%;">Interpréter la description de cas</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">5</td> <td style="width: 15%; text-align: center;">20.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Exécuter les tâches journalières de soins</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">50.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> </tr> </table>	Épreuve écrite centrale	Interpréter la description de cas	5	20.00	Épreuve pratique	Exécuter les tâches journalières de soins	5	50.00	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5	
Épreuve écrite centrale	Interpréter la description de cas	5	20.00										
Épreuve pratique	Exécuter les tâches journalières de soins	5	50.00										
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5											
<p><b>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</b></p> <p>À l'enseignement secondaire</p>	<p><b>Accords internationaux</b></p>												
<p><b>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</b></p>													
<p><b>Base légale</b></p> <p>Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle            Arrêté n° 37/2013 (V. 28.) du Ministère des Ressources Humaines sur les exigences professionnelles et critères d'examen portant sur les qualifications professionnelles relevant de la compétence du Ministre.</p>													

## 6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 60 % Pratique: 40 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		3 ans

### Niveau d'entrée requis:

- formation scolaire de base

### Modules d'exigences professionnelles:

- 11500-12 Santé et sécurité sur le lieu de travail
- 11497-12 Animation de personnel I
- 10569-12 Tâches essentielles de soins
- 10570-12 Évaluer les besoins
- 10571-12 Tâches particulières de soins
- 10572-12 Administration des soins

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

Centre national de référence– NSZFH – <http://nrk.nive.hu>

Chef de l'organisateur d'examen:

Date de délivrance: 2023.10.02

**CACHET**